

SOUS-EMPLOI ET PRÉCARITÉ AU SÉNÉGAL

DIAGNOSTIC, IMPACTS STRUCTURELS ET TRAITEMENT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES D'EMPLOI

Dr Abdoulaye DIEYE

Dakar, le 27 août 2025

Plan

- I. Éléments contextuels et conceptuels.
- II. Marché du travail sénégalais en chiffres.
- III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité.
- IV. Impacts du sous-emploi et de la précarité.
- V. Quelques recommandations.

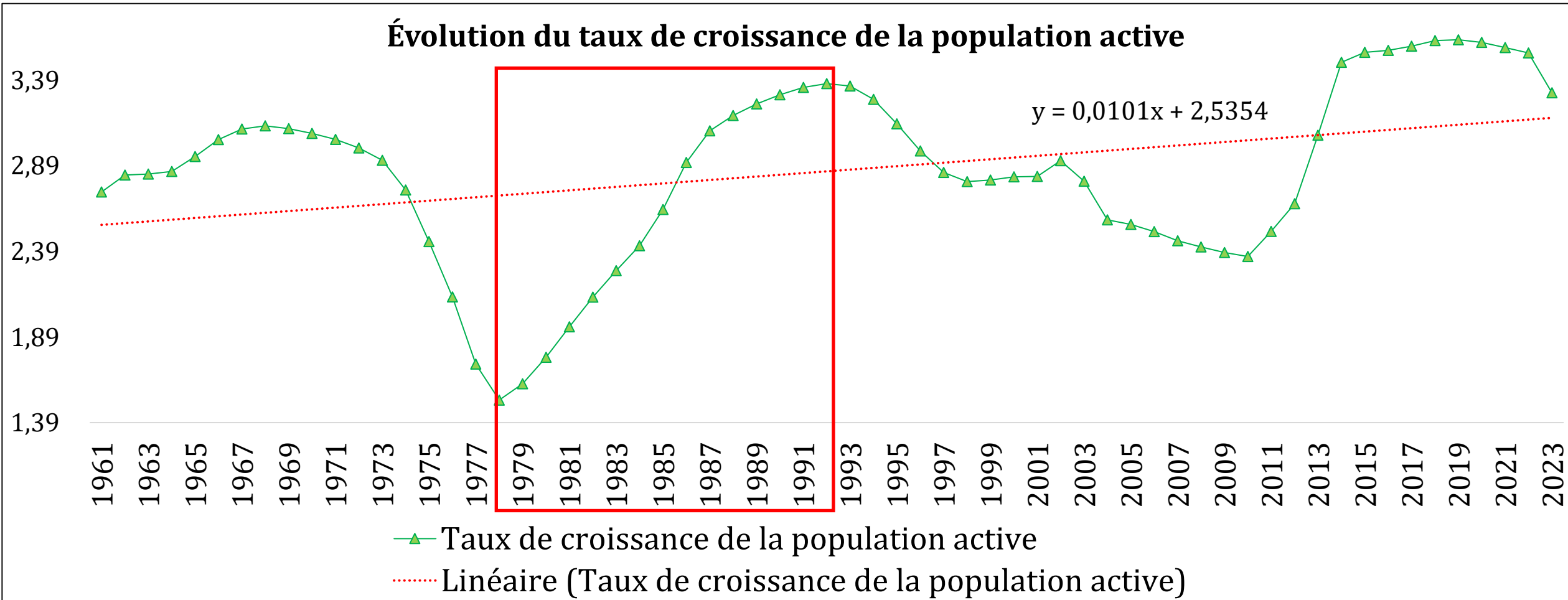
I. Éléments contextuels et conceptuels (1/5)

L'emploi est au cœur des politiques de développement, **surtout vers la fin des années 1970.**

- Entre 1960 et 1980, secteur agricole et l'administration, principaux pourvoyeurs.
- Années 1970, plusieurs chocs exogènes : sécheresses ; chocs pétroliers ; etc.
- Effondrement du secteur primaire ; exode rural massif.
- Mise en œuvre des PAS :
 - Réduction de l'emploi public : fin de l'embauche massive dans la fonction publique ; départs volontaires ; etc.
 - Libéralisation de l'économie : désengagement de l'État de la production, privatisation.

I. Éléments contextuels et conceptuels (2/5)

- Un accroissement important de la population active à partir des années 1980



I. Éléments contextuels et conceptuels (3/5)

Résultat : **tensions sur le marché de l'emploi.**

Stratégie de l'État : Promouvoir l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat.

Plusieurs initiatives pour la création d'emplois.

- Création à partir de 1980 d'une Direction de l'Emploi.
- Élaboration en 1981 d'un Plan d'Urgence pour la Création d'Emploi, dont le Programme « Maîtrisards chômeurs », mis en œuvre en 1982, fut une composante particulière.
- À partir de 1982 : création d'un secrétariat général à l'emploi.
- D'autres initiatives par la suite.

I. Éléments contextuels et conceptuels (4/5)

Aujourd'hui encore, un marché de l'emploi marqué par :

- Une importante **population active** : 57,1% de personnes en âge de travailler.
- Un nombre important de **chômeurs**.
- Une **priorité qui semble être accordée à l'insertion professionnelle plutôt qu'à la qualité des emplois**.
- Un taux de **sous-emploi** important : le sous-emploi, une situation où une personne ayant un emploi n'est pas utilisée à son plein potentiel.

I. Éléments contextuels et conceptuels (5/5)

- Le **sous-emploi « visible »**, apprécié en termes d'heures de travail.
- Le **sous-emploi « invisible »**, apprécié en termes de productivité, de sous-utilisation ou de mauvaise utilisation des compétences, etc.
- Un taux d'**emploi précaire** important : travail caractérisée par des éléments tels qu'un faible salaire, l'instabilité de l'emploi, le manque de garanties de revenus et de protection sociale, une incertitude quant à la durée de l'emploi et au risque élevé de perte d'emploi.
- Un taux d'**emploi décent** faible.

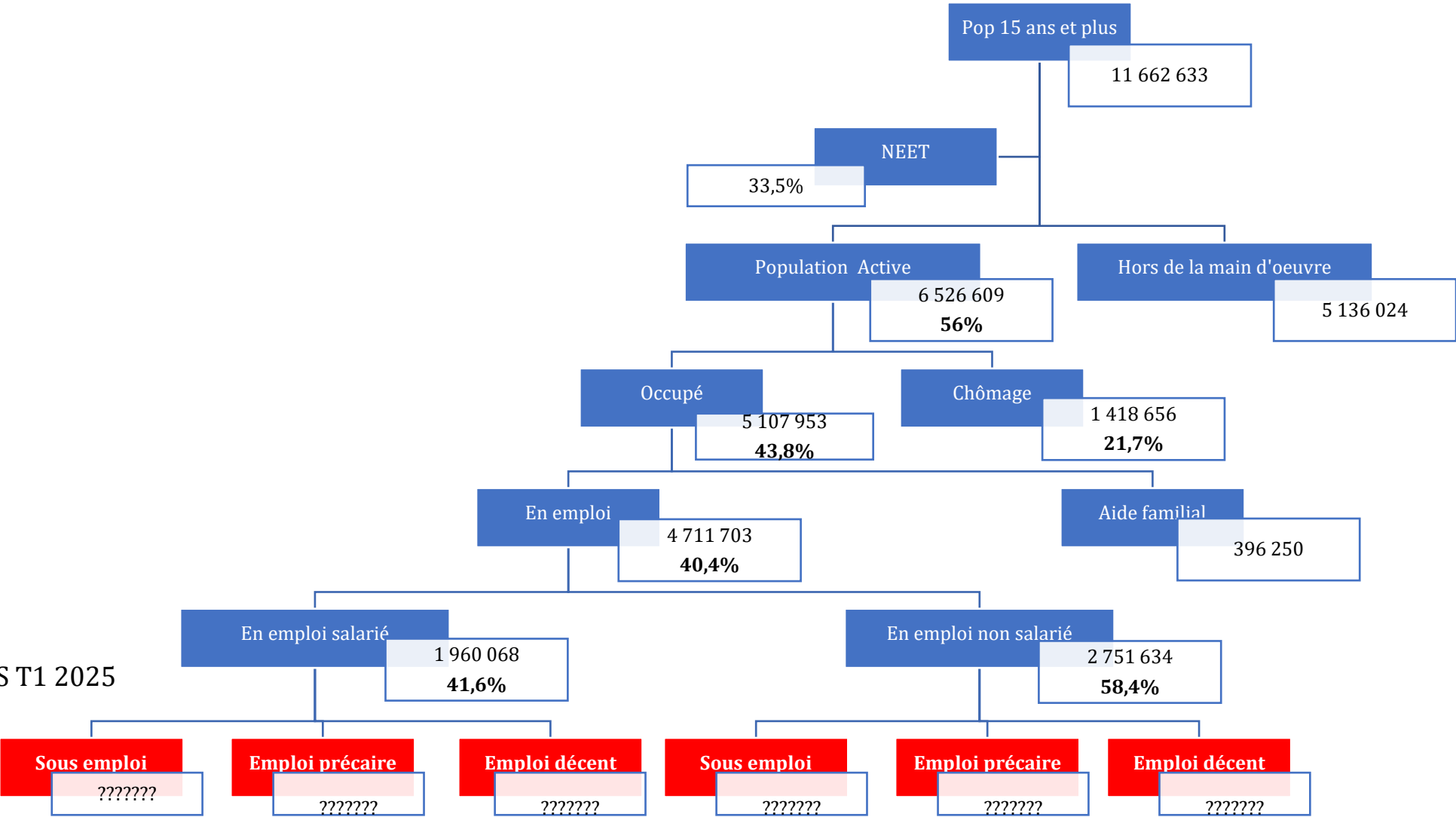
II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (1/8)

Globalement, un marché du travail caractérisé par :

1. Un emploi majoritairement non salarié.
2. Un emploi dans le secteur formel très limité.
3. Une faible capacité d'absorption, par le secteur formel, de la main d'œuvre arrivant sur le marché de l'emploi annuellement.
4. Un emploi majoritairement informel.
5. Peu de travailleurs bénéficiant d'une protection sociale.
6. Un niveau du sous-emploi et de l'emploi précaire préoccupant, les jeunes plus touchés.
7. Un salaire moyen mensuel dans le secteur moderne faiblement évolutif.

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (2/8)

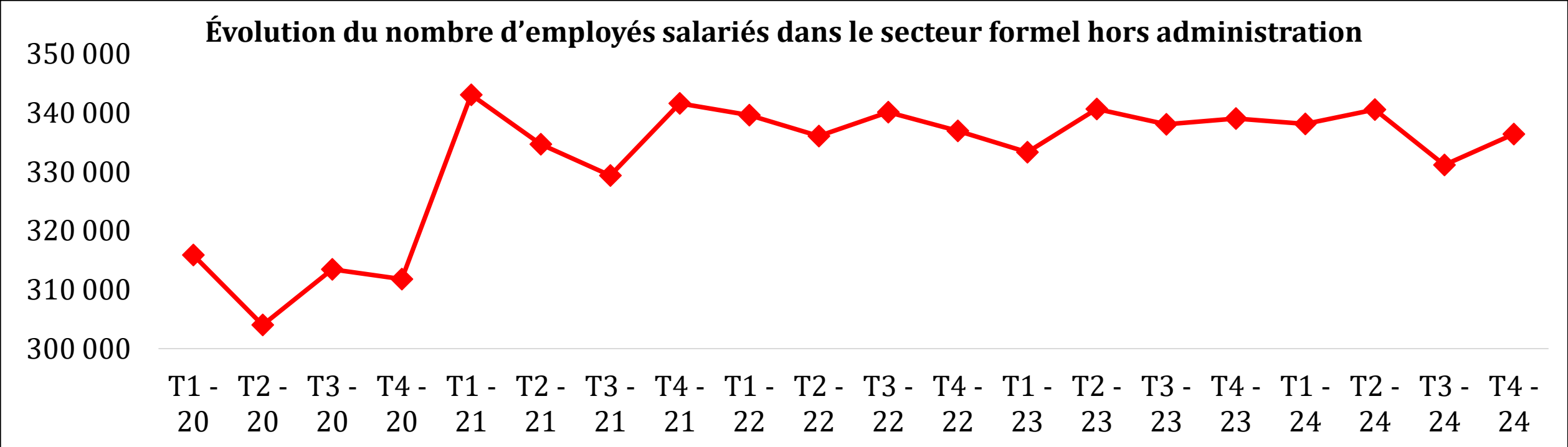
1. Un emploi majoritairement non salarié



Source : ANSD, ENES T1 2025

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (3/8)

2. Faible nombre d'employés dans le secteur formel



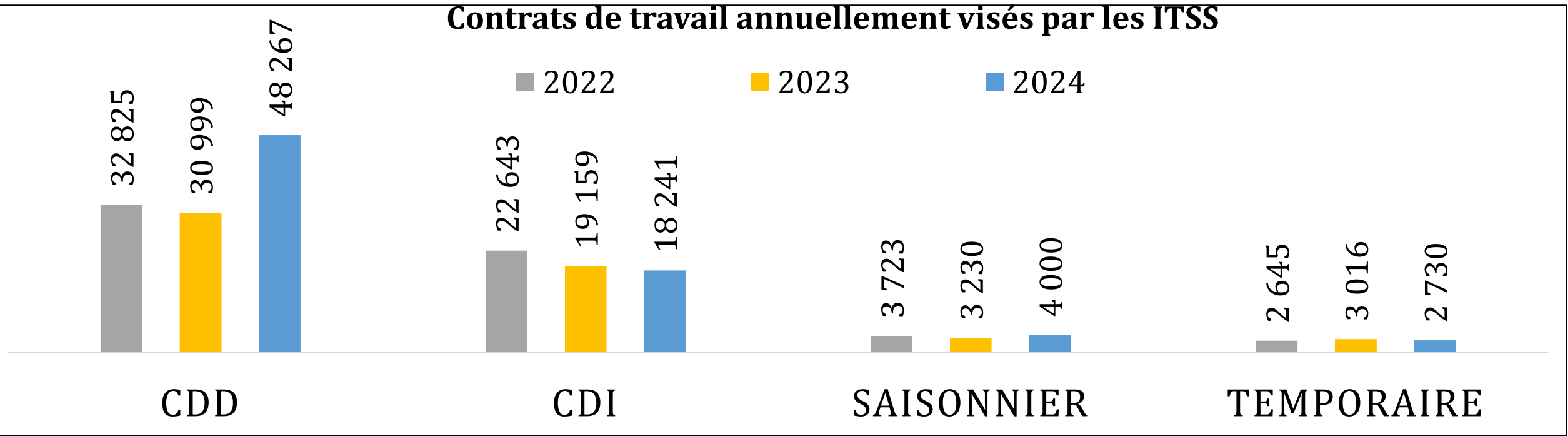
Source : ANSD, EERHT

En 2024, le nombre d'employés salariés dans le secteur formel hors administration est évalué à 335 653.

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (4/8)

3. Faible capacité d'absorption, par le secteur formel, de la main d'œuvre arrivant sur le marché de l'emploi annuellement

Faiblesse du nombre de contrats de travail visés par année par les inspections du travail



Source : Rapports ITSS

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (5/8)

4. Importante proportion d'emplois informels

	Formel	Informel
Non agricole		
Secteur public	33,2 %	66,8 %
Secteur privé	2,7 %	97,3 %
Ménages	0,4 %	99,6 %
Organisations internationales	100 %	0,0 %
Ensemble	4,6 %	95,4 %
Agricole		
Secteur privé	0,3 %	99,7 %
Ménage	00 %	100 %
Organisations internationales	100 %	00 %
Ensemble	0,3 %	99,7 %
Total		
Secteur public	33,2 %	66,8 %
Secteur privé	2,1 %	97,9 %
Ménages	0,4 %	99,6 %
Organisations internationales	100 %	00 %
Ensemble	3,6 %	96,4 %

Prédominance de l'emploi informel (96,4 %).

Secteur privé largement informel (97,9 %).

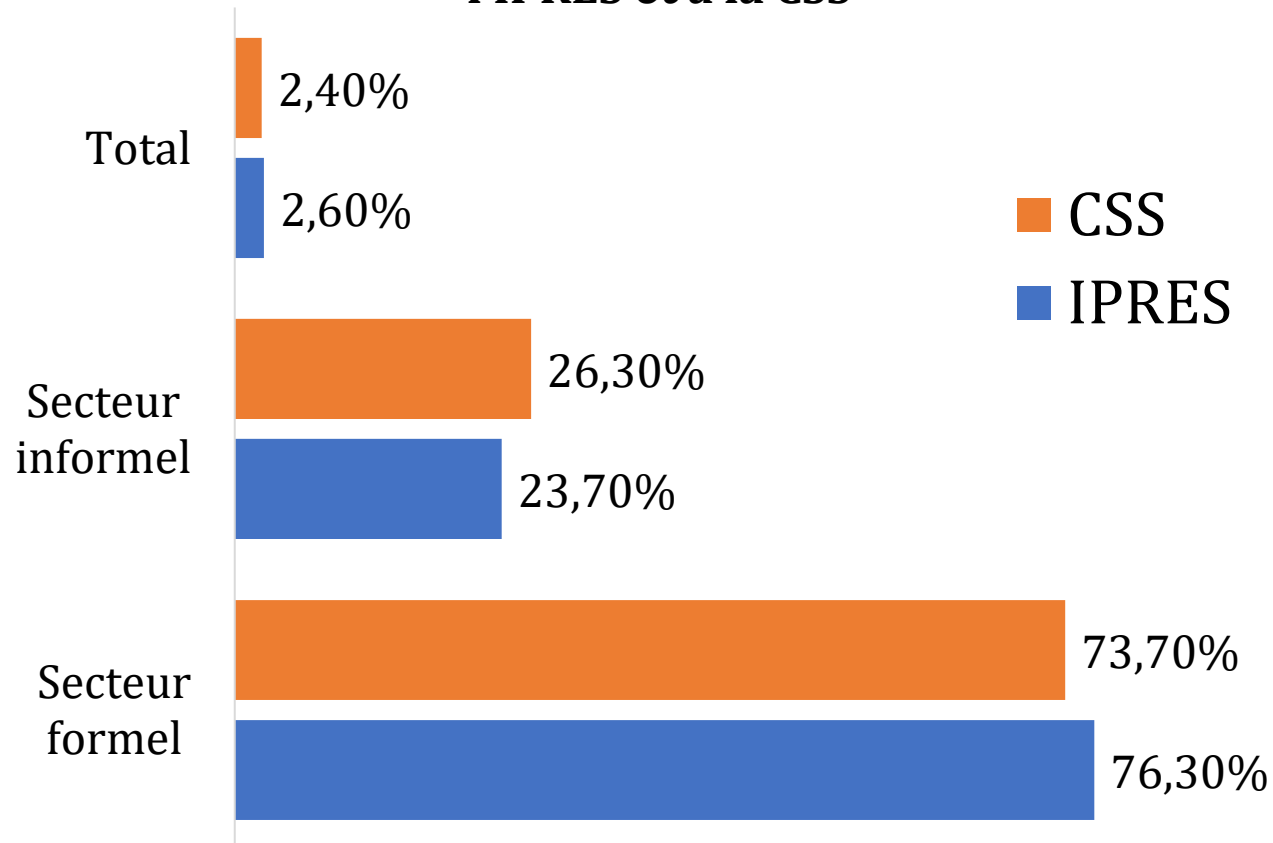
Secteur public avec 66,8% d'emplois informels.

L'emploi informel conduit souvent au sous-emploi et à des emplois précaires.

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (6/8)

5. Faible protection sociale des travailleurs

Inscription des travailleurs des entreprises à l'IPRES et à la CSS



Sur l'ensemble des unités économiques du pays, les inscriptions à l'IPRES (2,6%) et à la CSS (2,4%) demeurent faibles.

73,7% des inscriptions à la CSS et 76,3% des inscriptions à l'IPRES proviennent des entreprises formelles.

26,3% des inscriptions à la CSS et 23,7% des inscriptions à l'IPRES proviennent des entreprises informelles.

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (7/8)

6. Prévalence importante du sous-emploi et des emplois précaires

En 2017, un taux de sous-emploi, soit un taux estimé à 28,4%.

Taux de sous-emploi		
Sexe	Homme	19,5
	Femme	37,4
Groupe d'âges	15-34 ans	35,1
	35-44 ans	24,7
	45-54 ans	21,5
	55-64 ans	19,5
Niveau d'instruction	Aucun	27,7
	Primaire	27,0
	Secondaire	31,7
	Supérieur	33,4
Sénégal		28,4

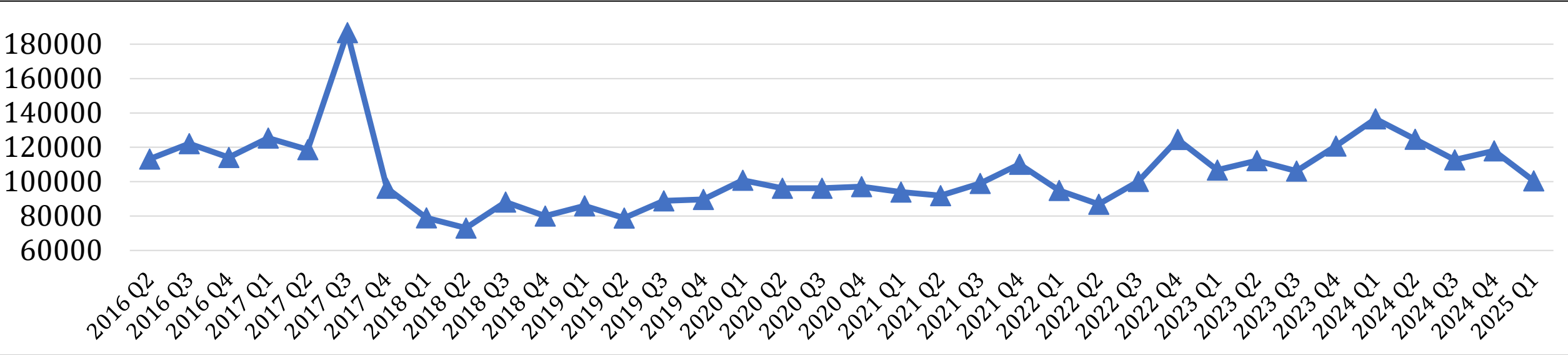
Un phénomène de précarité de l'emploi généralisé.

		Taux d'emplois vulnérables	Taux emplois précaires
Sexe	Homme	58,3	30,2
	Femme	75,7	24,3
Niveau d'instruction	Aucun	78,0	23,5
	Primaire	60,7	35,5
	Secondaire	40,5	32,6
	Supérieur	17,9	16,9
Groupe d'âges	15 - 24 ans	58,1	39,6
	25 - 34 ans	59,6	33,0
	35 - 64 ans	70,2	21,9
Sénégal		66,1	27,6

Source : ANSD, ERI-ESI

II. Marché du Travail Sénégalais en chiffres (8/8)

7. Salaire moyen mensuel faiblement évolutif



Source : ANSD

Globalement, un marché du travail caractérisé par une prévalence importante du sous-emploi et des emplois précaires.

Plusieurs causes contribuent à cette situation de sous-emploi et de précarité.

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (1/9)

1. Absence d'une politique nationale de l'emploi.
2. Inefficacité des initiatives nationales de promotion de l'accès à l'emploi.
3. Faiblesse du nombre d'entreprises et du secteur formel.
4. Faiblesse du nombre de grandes entreprises et de leur capacité de recrutement.
5. Faible compétitivité des entreprises.
6. Faiblesse du contrôle des entreprises.
7. Rigidité du code du travail.
8. Forte Pression démographique.

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (2/9)

1. Absence d'une politique nationale de l'emploi

- Politique Nationale de l'Emploi de 1997.
- Politique Nationale de l'Emploi (PNE 2010–2015).
- Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi 2017 – 2020, sans validation politique.

Élaboration en cours d'une Politique Nationale de l'Emploi.

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (3/9)

2. Inefficacité des initiatives nationales de promotion de l'accès à l'emploi

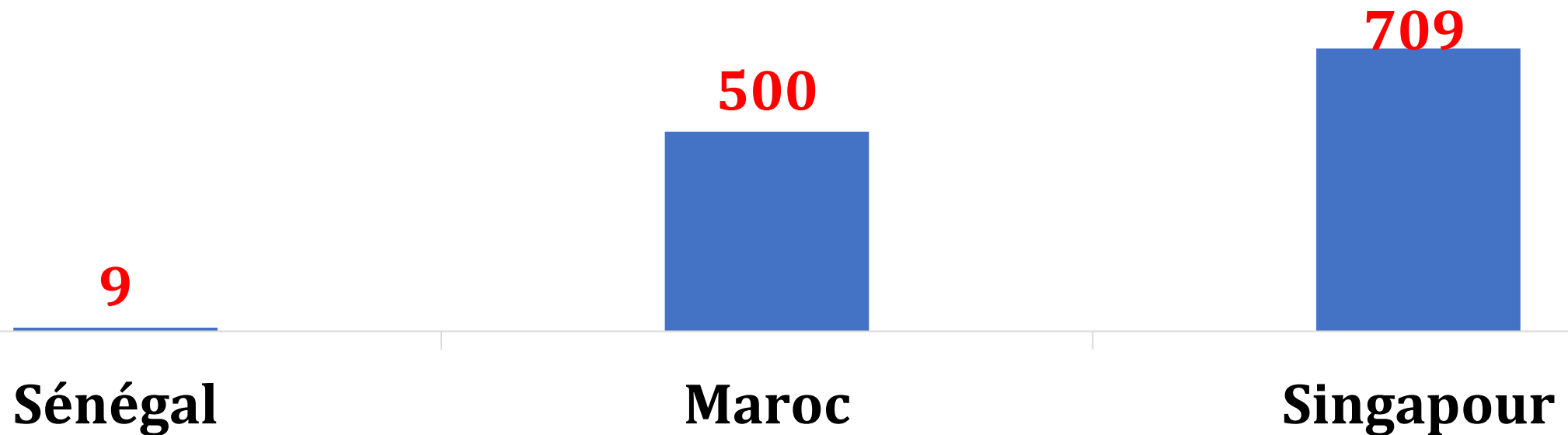
- Faible efficacité des programmes spécifiques de promotion de l'emploi des jeunes mis en œuvre par l'État.
- L'inexistence d'un cadre de référence spécifique en matière de promotion de l'emploi.
- Schéma inopérant de coordination des actions en matière de création d'emploi.

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (4/9)

3. Faiblesse du nombre d'entreprises du secteur formel

Trop peu d'entreprises formelles.
Essentiellement des TPE et des PME.

Nombre d'entreprises formelles pour 10 000 habitants

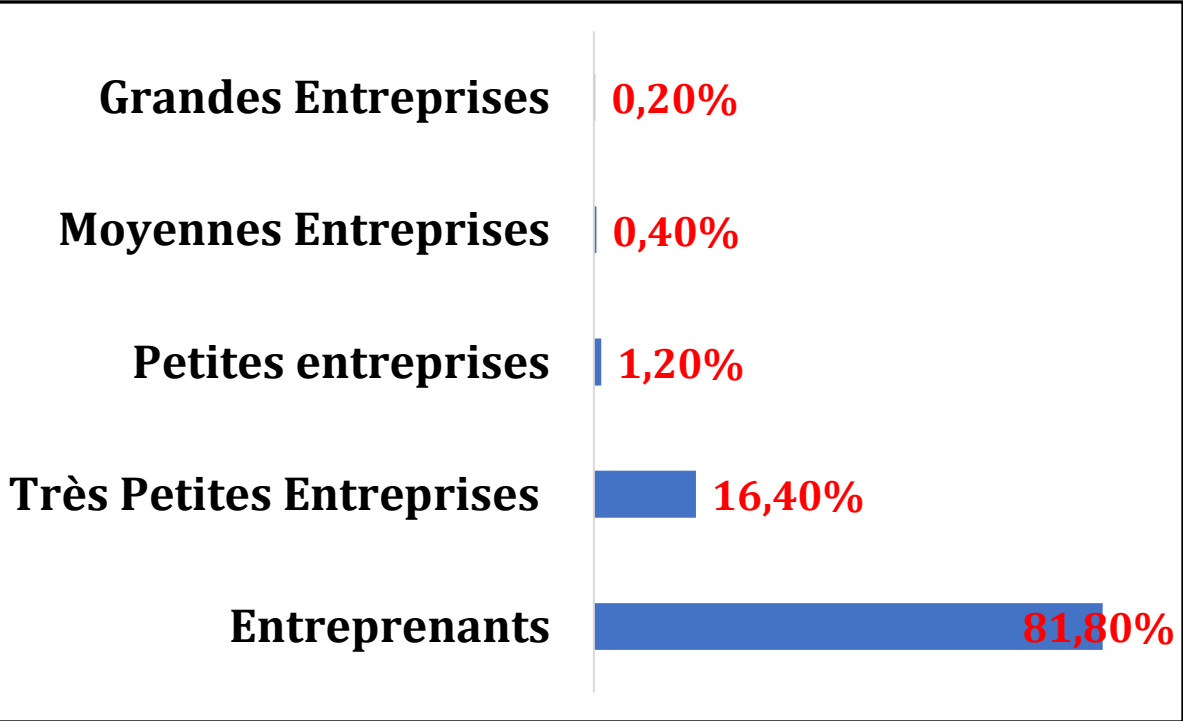


III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (5/9)

4. Faiblesse du nombre de grandes entreprises et de leur capacité de recrutement

Faible capacité de recrutement des entreprises, surtout des grandes.

Les entreprises sénégalaises suivant la taille



Source : RGE

Quelques grandes entreprises et leurs effectifs de salariés

Pays	Grandes entreprises	Effectifs
Sénégال	SONATEL	≈ 5000
	ICS	≈ 5055
Maroc	Groupe OCP (phosphates)	≈ 21 000
	Groupe Renault au Maroc	≈ 12 000
Corée du Sud	Hyundai	≈ 67 000
	Samsung Electronics	≈ 130 000
Chine	Sinopec (pétrole et gaz)	≈ 350 000
	China Mobile	≈ 450 000

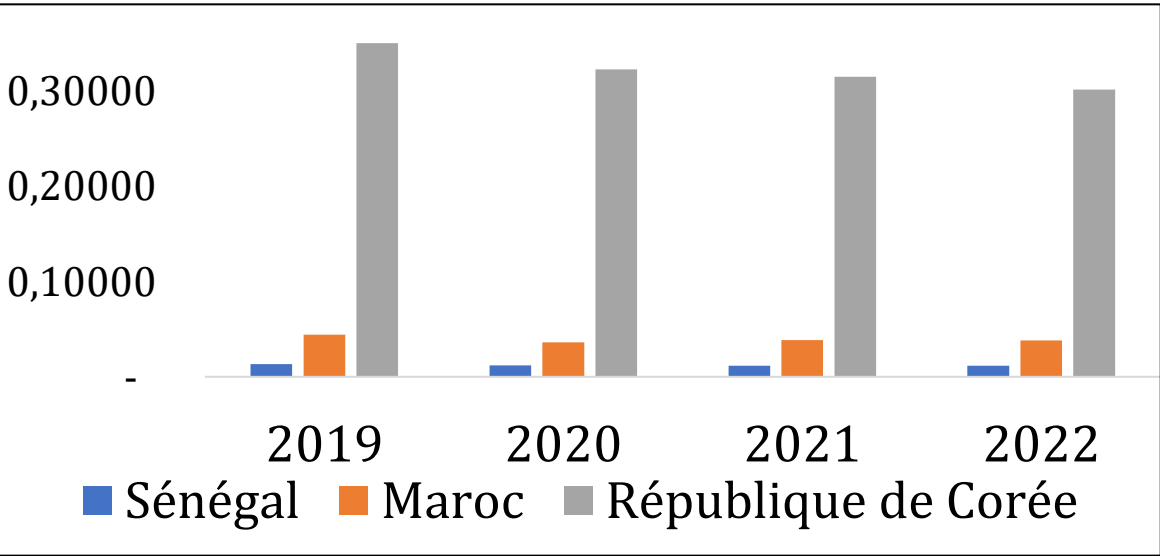
Source : résumé de l'auteur

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (6/9)

5. Faible compétitivité des entreprises

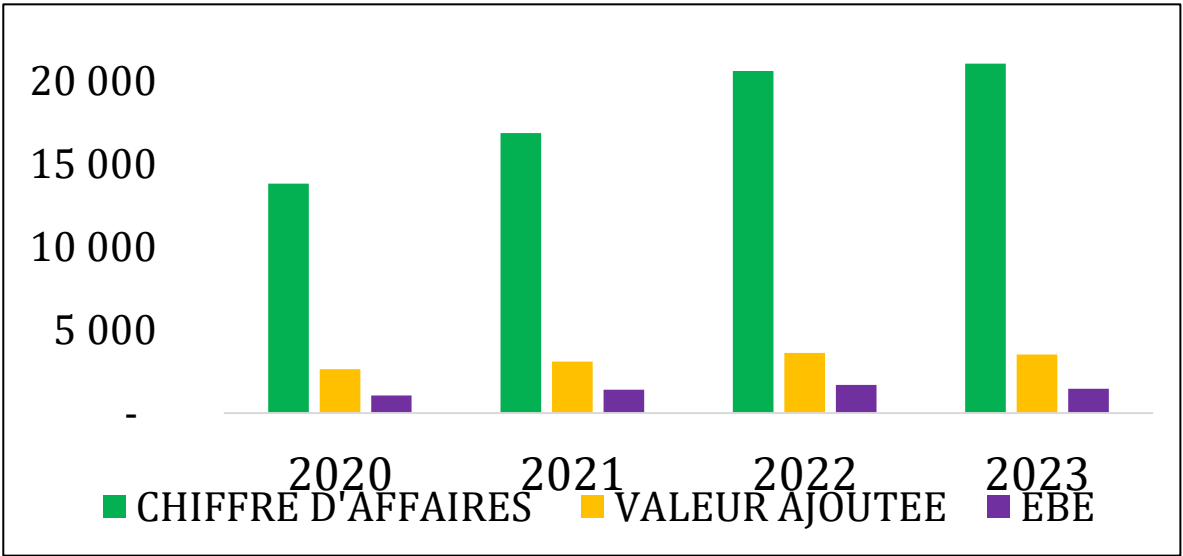
Une compétitivité des entreprises sénégalaises se comparant défavorablement à celle des entreprises de pays comme le Maroc, la Corée, la Chine, etc.

Indice de compétitivité industrielle



Source : ONUDI

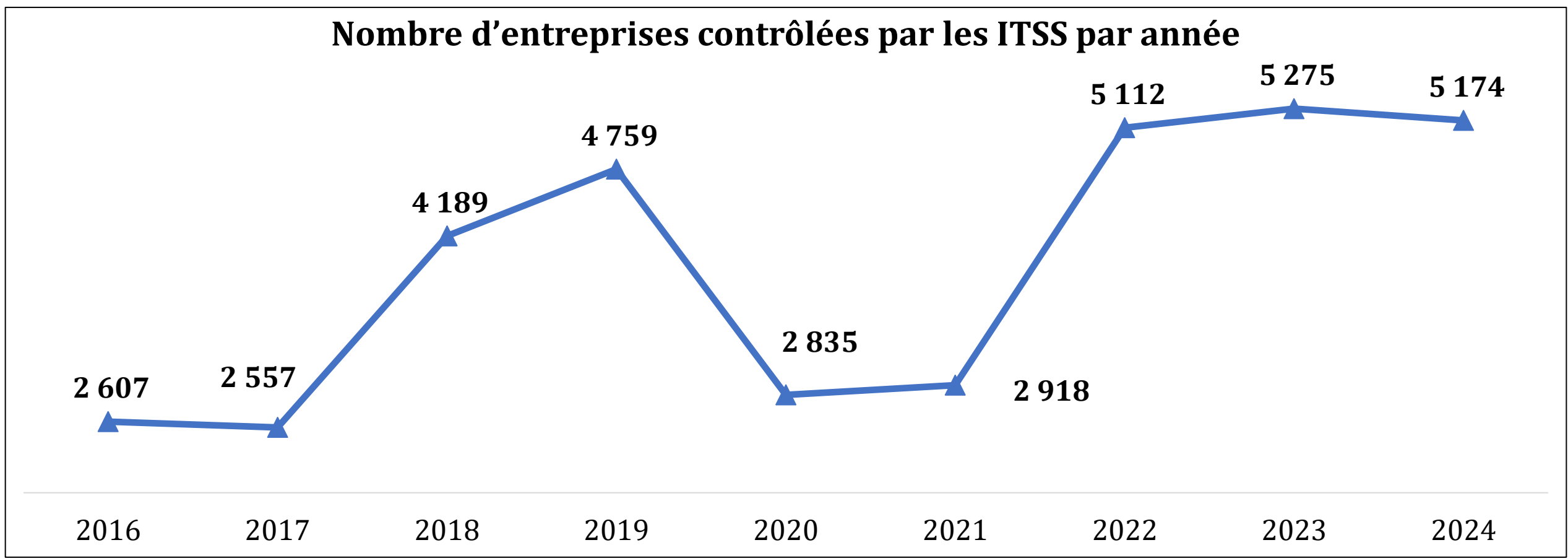
Indicateurs d'activités des entreprises formelles (en milliards FCFA)



Source : ANSD, BDEF

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (7/9)

6. Faiblesse du contrôle des entreprises



Source : rapports annuels des statistiques du travail

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (8/9)

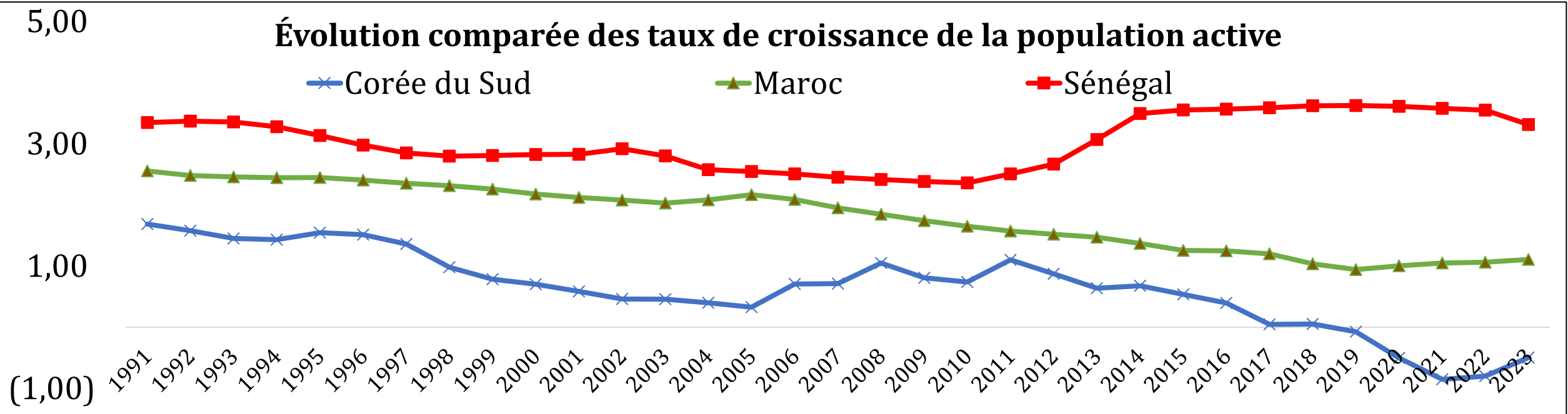
7. Rigidité du code du travail

- **Coût du travail** perçu élevé : salaire ; cotisations sociales ; assurance maladie ; etc.
- **Contrats de travail** : CDD est limité ; CDI protecteur pour le travailleur et risqué pour l'employeur.
- **Procédures de licenciement complexes** : procédures longues et coûteuses pour les entreprises.

Conséquences : dualité du marché du travail ; précarité et sous-emploi ; etc.

III. Principales causes du sous-emploi et de la précarité (9/9)

8. Forte Pression démographique



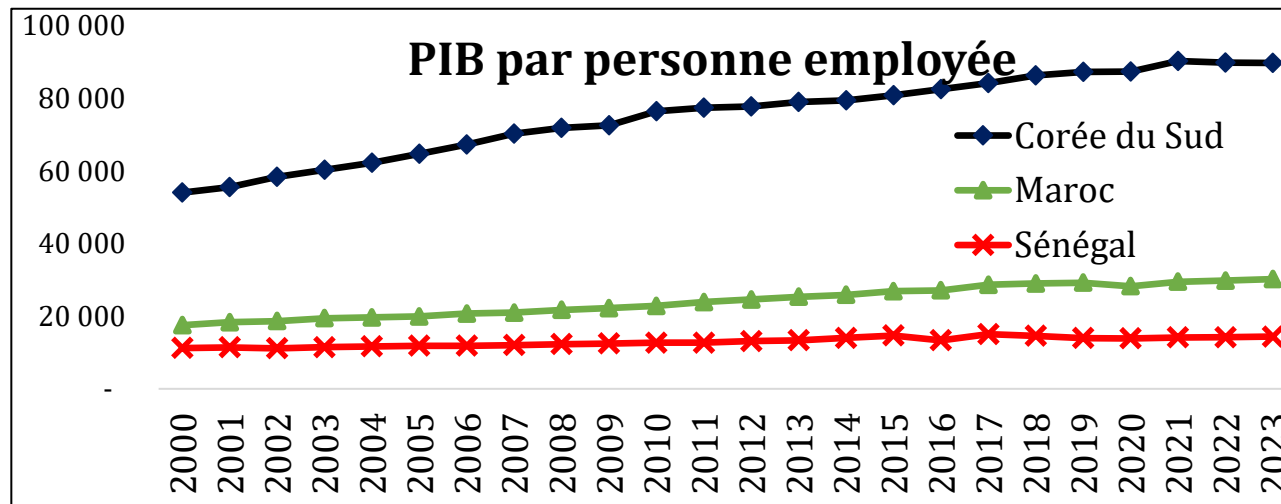
Source : WDI

Des impacts négatifs ou conséquences négatives du sous-emploi et de la précarité, qui sont économiques et sociaux.

IV. Impacts structurels du sous-emploi et de la précarité (1/2)

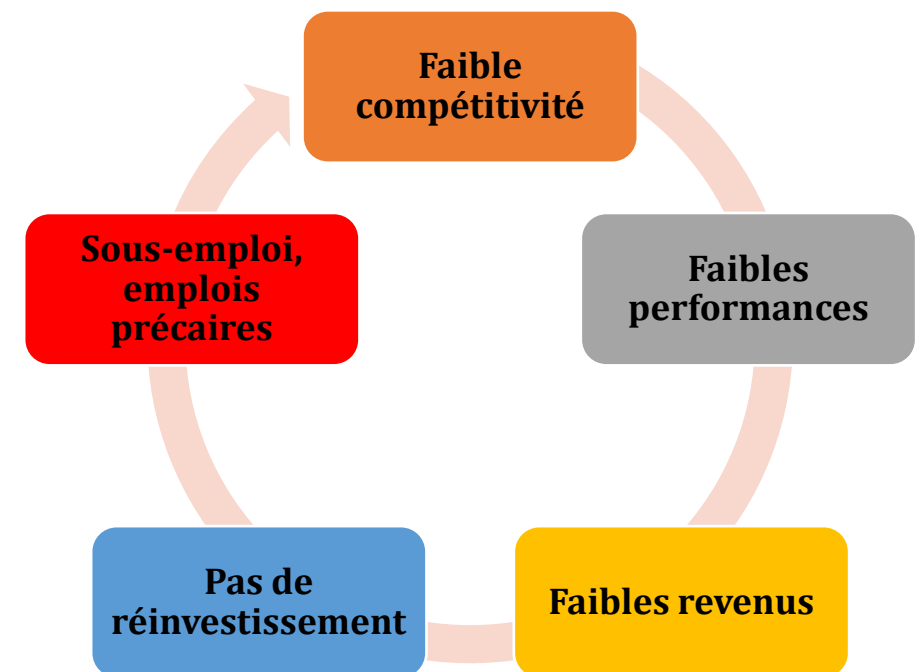
1. Impacts économiques

- Faible productivité du travail, faible production, faible croissance économique.



- Cercle vicieux d'une compétitivité faible.
- Perte de recettes fiscales et de cotisations sociales.

Cercle vicieux de faible compétitivité



IV. Impacts structurels du sous-emploi et de la précarité (2/2)

2. Impacts sociaux

- Accroissement des inégalités.
- Accroissement du nombre de travailleurs pauvres.
- Accroissement de la migration régulière et irrégulière.
- Accroissement de la fuite des cerveaux.

IV. Quelques recommandations

- Améliorer l'efficacité et la coordination des initiatives publiques de promotion de l'emploi.
- Renforcer les capacités des inspections du travail.
- Encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprises ; formaliser le secteur informel.
- Stimuler la croissance des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.
- Favoriser le développement du secteur privé.
- Encourager la création de champions nationaux.
- Élaborer la politique nationale de l'emploi en cohérence avec la SNDSPPI.
- Aligner la formation sur les besoins du marché du travail.
- Territorialiser la politique de l'emploi.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**